RAPPORT RELATIF A LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE
16 SEPTEMBRE 2009
MADAGASCAR
------O-------

Ministère de l'Environnement et des Forêts
Bureau National Ozone

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
Division Technologie, Industrie & Economie (DTIE)

Fond Multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

« Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde ».

RAPPORT DE CELEBRATION J.M.O. 2009

Rapport élaboré par une équipe du Bureau National Ozone (BNO) du Ministère de l'Environnement et des Forets (MEF) de Madagascar composé par :

- ***Monsieur RABEMANANJARA A. Rivomalala, Point Focal National Ozone***
- ***Madame Eve-Lise Rasoavolamasina VENANT, Juriste collaborateur à la Direction Générale de l'Environnement.***

Octobre 2009

RAPPORT RELATIF A LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE - 16 SEPTEMBRE 2009 - MADAGASCAR

------O-------

Thème : «*Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde ».*

Lieu : Bureau des douanes – Antanimena

OBJET : Célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'Ozone

LIEU : Antananarivo et les grandes villes de et chefs lieux de Région de Madagascar

DATE : 16 septembre 2009

THEME DE L'ANNEE: « Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde ».

ORGANISATEUR : Bureau National Ozone/ Direction Générales de l'Environnement - MEF

Direction Générale des Douanes.- MFB

Sommaire

1. Déroulement de la célébration : 4
1.1 Au niveau national : 4
1.1.1 16 septembre 2009 : Cérémonie de remise officielle des Appareils Identificateurs des SAO à la Direction Générale des Douanes et des Caisses à Outils à L'Union des Frigoristes de Madagascar(UFM)..... 4
1.1.2 Avant le 16 septembre 2009 : 4
1.1.3 Pendant le mois de septembre 2009 :..... 5
1.2 Déroulement de la célébration : AU NIVEAU REGIONAL :..... 5
1.2.1 Programme et réalisation de la célébration de la journée mondiale la protection de la couche d'ozone à Tamatave (Toamasina) 5
1.2.2 Rapport de la Célébration de la journée mondiale de la Couche d'ozone le 16 Sept 2009 dans la région de Vakinankaratra (ANTSIRABE). 7
1.2.3 Rapport de la Célébration de la journée mondiale de la Couche d'ozone le 16 Sept 2009 dans la région de DIANA (Antsiranana)..... 8
2 ANNEXES..... 9
2.1 ANNEXE 1 : Discours..... 9
2.1.1 Discours du Ministre de l'Environnement et des forets à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone..... 9
2.1.2 Discours du Ministre des Finances et du Budget Lors de la cérémonie de remise officielle des appareils identificateurs des SAO à la direction générale des douanes a l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone. 11
2.2 ANNEXE 2 : Communiqué de presse 14
2.3 ANNEXE 3 : Echo de la célébration de la JMO 2009 dans la presse écrite. . 17
2.4 ANNEXE 4 : Programme 35
2.5 ANNEXE 5 : programme de célébration au niveau national 36
2.6 ANNEXE 6 : Quelques Photo prises lors de la cérémonie de remise officielle des équipements à la Direction Générale des Douanes (DGD) et à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM)..... 39

1. Déroulement de la célébration :

1.1 Au niveau national :

1.1.1 16 septembre 2009 : Cérémonie de remise officielle des Appareils Identificateurs des SAO à la Direction Générale des Douanes et des Caisses à Outils à L'Union des Frigoristes de Madagascar(UFM).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Gestion et d'Elimination Finale (PGEF/TPMP) des CFCs et en application des dispositions du Décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 portant abrogation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l'utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone ; et réglementant l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des fluides frigorigènes, des appareils ou équipements frigorifiques et des halons ; d'une part, et après avoir formé 78 douaniers et 627 techniciens frigoristes, membres des différentes associations légales ; d'autre part. Le Bureau National Ozone (BNO) du Ministère de l'Environnement, des Forets (MEF) a procédé à la remise officielle des Appareils identificateurs à la Direction Générale des Douanes (DGD) et des Caisses à Outils à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM).

Les deux conventions y afférentes ont été signées respectivement par les deux entités avec le Bureau National Ozone sous l'égide la Direction Générale de l'Environnement.

Une présentation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l'utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone s'ensuivit, elle a été assortie de quelques recommandations pour une meilleure synergie entre la Direction Générale des douanes et la Direction générale de l'Environnement, dans le cadre de la protection de la couche d'ozone et l'environnement en général aux frontières.
Une séance de démonstration technique sur l'utilisation des appareils s'est poursuivie.

1.1.2 Avant le 16 septembre 2009 :

La journée mondiale a été également marquée par la diffusion d'un film de sensibilisation sur la protection de la couche d'Ozone dans les Télévisions dans les villes ci-après : Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga.

La confection du film de sensibilisation sur la JMO 2009 remonte à la semaine du 24 Août 2009, tandis que la compilation du VCD de tous les films déjà existants a été bouclée au 31 Août, dont la diffusion et la dissémination ont été lancées respectivement le 10 septembre 2009 et le 16 septembre 2009. Parallèlement il y a eu :
- confection des banderoles de sensibilisation des affiches et affichettes de sensibilisation sur la JMO 2009, ainsi que leur dissémination,
- conception et diffusion des articles sur la Protection de la couche d'Ozone dans les presses écrites dès la semaine du 31 août 2009, elles ont été suivies des interventions dans

les émissions hebdomadaires sur l'Environnement dans les Mass qui ont été lancées le 10 septembre 2009.

1.1.3 Pendant le mois de septembre 2009 :

Un concours pour les jeunes journalistes sur les articles relatifs à la Protection de la couche d'Ozone (PNUE) a été lancé dans tous Madagascar dès le début du mois de septembre, en même temps que la duplication du décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 portant abrogation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l' utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone ; et réglementant l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des fluides frigorigènes, des appareils ou équipements frigorifiques et des halons, qui sera suivie d'une vulgarisation dudit décret durant le mois d'octobre 2009.

1.2 Déroulement de la célébration : AU NIVEAU REGIONAL :

Lieux de célébration :
Antsirabe (Région Vakinakaratra
Morondava(Région MENABE)
Antsiranana (région DIANA)
Nosy Be(région DIANA)
Mahajanga (Région BOENY)
Tuléar (Région Atsimo Andrefana)
Toamasina (Région Antsinana)
Antananarivo (Région Analamanga) :
Fianarantsoa (Région Haute Matsiatra)

Exemple d'un programme de célébration et réalisation au niveau régional.

1.2.1 Programme et réalisation de la célébration de la journée mondiale la protection de la couche d'ozone à Tamatave (Toamasina)

Thème de célébration officielle pour 2009 :
« Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde. »
Lieu de célébration officielle : Toamasina - Région Atsinanana

Programme et déroulement de la célébration :

Description des activités	Lieu	Dates
Diffusion de spots de sensibilisation.	-06 à la Radio Nationale Malagasy (RNM Toamasina). -05 à la Télévision TVM Toamasina. -04 à la Radiotélévision FMA Toamasina.	Du Jeudi 10 au Mardi 15 Septembre 2009. Le Lundi 14 et le Mardi 15 Septembre 2009.

	-04 à la Radiotélévision RTA Toamasina.	
Mise en place des affiches et affichettes	- Devant les Guichets des Transports Collectifs Nationaux et Régionaux : KOFIMANGA - KOFMAD – VATSI - TRANS RAPIDE – COTRANSU. - Devant les Grands Magasins Importateurs et Vendeurs des appareils frigorifiques : NOVA - WU CHAO WING - FRIGOTA.	A partir du 10 Septembre 2009. A partir du Lundi 14 Septembre 2009. A partir du Mardi 15 Septembre 2009.
Déroulement et Établissement des deux banderoles de sensibilisation.	- Devant le Bureau du 1er Arrondissement Administratif -Devant le portail de la Direction Régionale de l'Environnement et Forêt (DREF). - Sur l'Immeuble du Centre Régional de la Jeunesse et du Sport (CRJS).	A partir du Jeudi 10 Septembre 2009. A partir du Lundi 14 Septembre 2009.
Diffusion d'un film de sensibilisation sur la protection de la couche d'ozone Conférence - Débats	TVMT, TV FMA , TV RTA. Direction Régionale de l'Environnement et Forêt (DREF)	Le Mercredi 16 Septembre 2009. L'Après-midi du Mercredi 16 Septembre 2009.

La Célébration de la Journée Mondiale de la Protection de la Couche d'Ozone est clôturée par un Cocktail offert par la Direction Régionale de l'Environnement et Foret (DREF).
Fait à Toamasina, le Lundi 21 Septembre 2009-
Le Formateur régional RANAIVO Jeannot Lala

1.2.2 Rapport de la Célébration de la journée mondiale de la Couche d'ozone le 16 Sept 2009 dans la région de Vakinankaratra (ANTSIRABE).

Thème : « Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde. »

A- Préparation de la Célébration
1) Prise de contact des entités administratives du Vakinankaratra (Région – Commune – DREF – CISCO – DRDR – Hôpital, et entreprises existant à Antsirabe : STAR – SOCOLAIT – SHOPRITE – SACIMEM – COTONA et opérateurs Frigoristes)
B-
1) Emission : sur Radio locale : RTA – Radio Haja sur les causes et effets néfastes des SAO à travers le monde avec la participation de la Direction Régionale Environnement et des Forets(DREF) et Formateurs Ozone du Vakinankaratra et les journalistes de la Radio : Information sur les CFC et HCFC et les Mesures à prendre pour la Protection de la couche d'ozone (2 emissions de 30 mn sur Radio Haja et l'émission sur RTA).
2) Emission des spots Télévisés sur RTA mentionnant les différentes conséquences néfastes : sanitaires, économiques, climatiques, écologiques et environnementales sur la destruction de la couche d'ozone (5 émissions).
C-
1) Mise en place de Banderole sur la grande Avenue
2) Distribution des Affiches et Affichettes en milieu publique, éducatif, et sanitaires). Affichages sur les plaques d'informations (Hôpital, Cisco, Hall d'informations, Région , Cu d'Antsiraba-Betafo-Miandrivazo).
D- Collecte des dons à l'appui de la Célébration de la journée du 16 Sept à la Salle de Réunion de la Région du Vakinankaratra : Donateurs : Mr Le Chef de Région, STAR, Socolait.
E- 16 Sept : Conférence débat à la salle de Réunion de la Région du Vakinankaratra sous le Haut patronnage du Chef de Région du Vakinankaratra – Commune Urbaine d'Antsirabe – DREF Vakinankaratra et Formateurs Ozone d'Antsirabe.
1) Projection Vidéo sur les SAO (CFC – HCFC)
Projection sur la Protocole du Mont Real Canada
Introduction du débat : Conséquences des gaz à effets de serre par le DREF, Initiation sur les SAO – CFC – HCFC- produits Hallogenes, et les conséquences directs dues à la destruction de la couche d'ozone (Formateur Ozone Antsirabe).
Participants :

1. Représentants du Maire CU Abe et ses membres
2. DREF et consorts
3. Medecin chef de l'Hôpital et consorts
4. directeurs et membres des entreprises de la Région du Vakinankaratra
5. frigoristes du Vakinankaratra
6. partenaires des services environnementaux d'Antsirabe.

F- Cocktail de clôture

Antsirabe le 07 Octobre 2009

1.2.3 Rapport de la Célébration de la journée mondiale de la Couche d'ozone le 16 Sept 2009 dans la région de DIANA (Antsiranana)

PROCES-VERBAL DE CELEBRATION DE JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT JMO - 16 SEPTEMBRE 2009

THEME : Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le monde
LIEU : Région DIANA

Le 10 septembre 2009
- Réunion avec le DREFT de la DIANA.
- Après-midi, réunion chez Le Chef de Région, accompagné par le DREFT de la DIANA et le Consultant National.

Vendredi :
- Diffusion des films de sensibilisation sur la protection de la couche d'Ozone dans la télévision

Samedi :
- Attente de Banderole provenant de TANA

Dimanche :
- A 08 heure récupération des affichettes et banderole provenant de TANA au gare routière
- Envoie des affichages pour Ambilobe et Ambanja.

Lundi :
- Dissémination des affiches et affichettes de sensibilisation sur la JMO.
- Distribution des invitations dans différentes sociétés ou les Techniciens qui travaillent.
- Intervention dans les émissions hebdomadaires sur l'Environnement dans les Mass Media.

Mardi : - Dissémination d'un film de sensibilisation sur la protection de la couche d'Ozone Dans la télévision.
- Préparation de l'endroit où on va exposer les matériels spécifiques pour la machine De Récupération et Recyclage SAO.

Le 16 septembre 2009 :
- Lieu de célébration, au Foyer SECREN à partir de 8h 30mn et assisté par des Techniciens membres ou non de l'association, par le DREFT de la DIANA, par le représentant de la Région DIANA, par le représentant de la SECREN et le Consultant National.

Soulignons que la SECREN a participé massivement à la réalisation de cette journée particulière.
En effet, non seulement elle a octroyé la grande salle du foyer SECREN, mais aussi mis à notre disposition des matériels de projection et de sonorisation, ainsi que le transport des matériels qui ont été exposés.

Fait Antsiranana, le 22 septembre 2009

M'GUIRISIMA Rémi

DEST : - DG
- DRN
- DPT ELECTRICITE
- BNO -Tanà
- ARCHIVE

2 ANNEXES

2.1 ANNEXE 1 : Discours

2.1.1 Discours du Ministre de l'Environnement et des forets à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone

Allocution de son excellence
Colonel RANDRIAMIANDRISOA Calixte,
Ministre de l'Environnement et des Forets
à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone

Thème : « Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le Monde »
16 Septembre 2009

Mesdames et Messieurs,
A l'instar de la communauté internationale, notre pays, la République de Madagascar, célèbre le 16 septembre 2009, la Journée Mondiale de la Préservation de la Couche d'Ozone.

En effet, qu'il me soit permis de vous le rappeler en cette occasion que la couche d'ozone, par son rôle de filtre du rayonnement ultraviolet nocif du soleil, est le bouclier protecteur de la vie sur terre.

Cette année, le thème retenu au niveau mondial s'intitule « Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le Monde »
Ce Thème souligne l'importance de l'union dans notre lutte contre la dégradation de la couche d'Ozone et marque le fait que cette année 2009, les 196 pays au Monde ont tous ratifié les Traités sur la protection de la couche d'Ozone.

C'est un thème qui a pour but de catalyser les actions menées par les citoyens afin de relever le défi lancé à la présente génération, celui de la préservation de la couche d'ozone. Il ne s'agit pas simplement d'un slogan mais d'un thème qui montre qu'il est indispensable de renforcer les activités de sensibilisation afin d'éviter à notre planète une catastrophe écologique.

La célébration de cette année présente un double enjeu.

En effet, outre le fait que cette journée rappelle chaque année aux Pays Parties au Protocole de Montréal tel que le nôtre leur engagement vis-à-vis de la couche d'Ozone, la célébration de cette année nous rappelle les échéances fixées en vue de

l'élimination en 2010 des chlorofluorocarbones, gaz particulièrement utilisés dans le froid dans notre pays, et du gel en 2013 des hydroclorofluorocarbones, gaz utilisés dans les climatiseurs et les chambres froides.

Malgré les efforts déjà déployés dans ce domaine, beaucoup reste à faire pour respecter ces échéances afin de restaurer pleinement la couche d'ozone.

C'est pour cette raison que le Gouvernement malagasy, à l'instar des autres Gouvernements, a négocié et obtenu l'appui des différents partenaires techniques et financiers comme le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour soutenir ses efforts dans la mise en œuvre des dispositions du Protocole de Montréal relatif à des Substances qui Appauvrissent la couche d'Ozone.

Dans ce cadre, mon Département continuera à mettre en œuvre les différents projets sur la protection de la couche d'Ozone et à faire connaître au public l'existence de produits sans danger pour la couche d'ozone et à renforcer la lutte contre le commerce illicite des Substances qui Appauvrissent la couche d'Ozone.

J'invite tous les acteurs impliqués dans les activités du froid à savoir : les opérateurs économiques, les techniciens du froid et les responsables au niveau de l'administration désireux de changer leur équipement de froid, à travailler en collaboration avec le Bureau National Ozone au sein du Ministère de l'Environnement et des Forets en vue de bénéficier de ses conseils dans le choix de nouveaux équipements respectueux de la couche d'ozone et de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,
Faisons de cette journée, une journée de réflexion, de partage d'idées, d'expériences et de fixation des objectifs en vue de rendre plus concrète la contribution de notre pays à la lutte contre la dégradation de la couche d'ozone.

Un environnement sain est le garant d'une bonne santé pour notre population et d'un développement durable pour notre pays.

Pour ce faire, j'invite tout un chacun à agir.

Vive la protection de la couche d'ozone qui unit le monde entier.

Je vous remercie.

2.1.2 Discours du Ministre des Finances et du Budget Lors de la cérémonie de remise officielle des appareils identificateurs des SAO à la direction générale des douanes a l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone.

Allocution de son excellence
Hery RAJAONARIAMPIANINA
Ministre des Finances et du Budget
Lors de la cérémonie de remise officielle des appareils identificateurs des SAO à la direction générale des douanes a l'occasion de la célébration de la journée mondiale de préservation de la couche d'ozone.

Cher Homologue, (Le Ministre de l'environnement et des forêts)
Monsieur le Directeur Général des Douanes,
Monsieur Le Président de l'Union des Frigoristes de Madagascar,
Honorable Assistance,

La pollution de l'air, de l'eau, de la terre ou la destruction des espèces menacées d'extinction fait peser une menace ruineuse sur le développement durable de nos sociétés et sur la santé des êtres humains. La délinquance en matière d'environnement constitue un problème mondial sérieux qui devient de plus en plus préoccupant.

C'est ainsi que des Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) sont instaurés au niveau international ou régional et qui proposent des mesures spécifiques à prendre pour protéger l'environnement et convertir les ressources naturelles.

La Douane joue un rôle très important dans la mise en œuvre de ces AME et dans la lutte contre la délinquance en matière d'environnement. Dans cet esprit, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) s'est engagée fermement dans cette lutte et a élaboré un programme environnemental de contrôle des échanges liés aux AME et de lutte contre les délits environnementaux.

Depuis 2001, L'OMD est un partenaire actif des Initiatives des Douanes Vertes (IDV), consistant en une série d'initiatives de collaboration entre organisations partenaires, coordonnée par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) et qui vise à sensibiliser les fonctionnaires des douanes sur les AME liés au commerce. Les activités entreprises dans le cadre des IDV vont, à ce jour, de l'organisation d'ateliers, de la préparation de documentation de formation - *notamment le Guide des Douanes Vertes et le Manuel de formation douanière* - à la mise en place d'une plateforme de coopération sur les questions de fraude douanière liées aux AME.

Le dernier projet en date au niveau de l'OMD est la mise en place du projet ENVIRONET. Ce projet met à la disposition des pays membres un outil de communication en temps réel à l'échelon mondial pour la protection de

l'environnement aux frontières. La spécificité de cette plateforme électronique est sa possibilité d'accès par les autres responsables autres que douaniers.

Etant donné le caractère unique de la faune et de la flore de notre pays, la douane Malgache participe activement à cette initiative mondiale dans le cadre de sa stratégie de modernisation.

En effet, en plus de ses missions traditionnelles, fiscale et économique, une administration des douanes moderne se doit d'assurer aussi un rôle de protection de la société à travers la protection de l'environnement et du patrimoine national. La douane a le privilège d'être en première ligne aux frontières afin de pouvoir contrôler les entrées et sorties de marchandises susceptibles de nuire à l'environnement. Toutefois les douaniers disposent de très peu de marge de manœuvre et de temps pour détecter les envois douteux.

D'où le rôle important de la coopération, de la coordination et de la communication, que j'appellerais ainsi Les **TROIS CO** dans le cadre d'une politique moderne de gestion intégrée des frontières.

J'estime ainsi que cette cérémonie va marquer un tournant décisif dans le cadre de la coopération entre les administrations responsables du contrôle aux frontières. Non seulement ces matériels nous permettront d'assurer au mieux le contrôle des marchandises susceptibles de contenir des substances appauvrissant la couche d'Ozone aux frontières, mais aussi nous permettront de contrôler la circulation de ces marchandises sur le territoire douanier.

Je voudrais donc ici remercier le Programme des Nations Unies pour l'Environnement par l'intermédiaire du Bureau National Ozone pour la mise à disposition de ces matériels.

Je profite de l 'occasion pour exprimer mes remerciements aux différents formateurs du Bureau National Ozone et plus particulièrement à Mr le Point Contact National. J'espère que la signature de ce protocole va matérialiser le point de départ pour une franche et fructueuse collaboration entre les deux administrations.

A ce titre, je m'engage personnellement en tant que Ministre chargé des Douanes à appuyer au maximum cette nouvelle vision sur la politique de gestion intégrée des frontières dans le cadre de la facilitation du commerce international. Au niveau de l'administration des douanes, la plateforme électronique GasyNet est déjà en place depuis quelques années, assurant une gestion électronique des échanges de données lors du dédouanement avec les entités concernées telles que : les compagnies de navigation, les gestionnaires des terminaux containers, les banques, le trésor public, la Banque Centrale, etc … L'intégration des autres entités telles que le ministère du commerce ainsi que ceux de l'environnement est déjà prévu dans le cadre du développement de ce système, et ce sur l'ensemble du territoire national, devant accélérer la mise en place de cette gestion coordonnée des frontières.

Avant de conclure, je voudrais particulièrement m'adresser aux agents des douanes. Nous savons que les questions sur l'environnement sont des notions toutes nouvelles pour nous tous, et qui aurait pu penser cinq ans auparavant que les douaniers allaient faire de la mécanique pour protéger l'environnement ?

En ce qui me concerne, je vous confirme que la douane du XXI ème siècle doit faire face à des demandes considérables, changeantes et parfois contradictoires, découlant de la mondialisation des échanges. Assurer la sécurité des frontières constitue l'une des tâches les plus anciennes de l'Etat. L'exercice de cette responsabilité, dans un monde très ouvert, est plus important et plus délicat que jamais.

C'est donc à vous de vous adapter à ces nouveaux rôles encore plus dynamiques de la douane à travers ce type de coopération et surtout à travers une bonne politique de renforcement des capacités.
Pour terminer, je formule le vœu qu'à travers cette coopération entre l'Administration des Douanes et le Bureau National Ozone, on doit s'attendre à des résultats palpables d'ici quelques temps en parlant de protection de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.

Antananarivo, le 16 Septembre 2009

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana- Fahafahana- Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES FORETS

Bureau National Ozone

2.2 ANNEXE 2 : Communiqué de presse

L'année 2009 est une année spéciale où nous célébrons notre dur labeur dans la protection de la Couche d'Ozone. Le thème de cette année, « Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le Monde », souligne l'importance de l'union dans notre lutte contre la dégradation de la couche d'Ozone.
Les célébrations de cette année ont une signification particulière du fait de l'étape importante du 1èr janvier 2010 quand tous les pays de l'article 5 (pays en voie de Développement), y compris, le notre, devront atteindre l'objectif de 100% d'élimination pour les Chlorofluorocarbones (CFCs) et les halons.
Entre le 16 septembre 2009 et le 1èr janvier 2010, il reste 100 jours pour mettre en œuvre toute mesure restante pour se conformer à cette exigence de conformité vis-à-vis du Protocole de Montréal relatif à des Substances Appauvrissant la Couche d'Ozone.
Les parties au Protocole et l'ensemble des institutions impliquées seront jugés par le degré auquel tous les pays auront respectés ces engagements internationaux.
Madagascar a encore des défis à relever et devra redoubler d'efforts pour atteindre cet important objectif de conformité de 2010.
Au niveau de la réglementation nationale en matière de protection de la couche d'Ozone, Madagascar met effectivement en application le Décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 portant abrogation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l'utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone ; et réglementant l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des fluides frigorigènes, des appareils ou équipements frigorifiques et des halons. Ce Décret stipule dans son Article 4 que « L'importation, la vente, la revente et l'utilisation des CFCs, gaz réfrigérants nocifs à la couche d'ozone suivant le Protocole de Montréal, purs ou en mélange avec d'autre gaz, vierges ou contenus dans des appareils, sont interdites dans le territoire de la République de Madagascar ». Puis, dans l'Article 26. Il y est stipulé que « Les mesures d'interdiction des CFCs prennent effet le premier Janvier 2008 pour les appareils ou équipements fonctionnant avec CFC et le premier Janvier 2009 pour les CFCs vierges ».

Actuellement, force est de constater que les CFCs n'entrent plus à Madagascar par les procédures d'importation légales. Les importateurs n'en importent plus conformément aux dispositions de ce Décret sur la protection de la couche d'Ozone.

Cependant, on constate que ces CFCs continuent à arriver à Madagascar par le truchement du commerce illicite (0,800 tonne métrique).

Ainsi, le Ministère de l'Environnement et des Forets, avec le concours des Départements responsables vont intensifier la lutte contre l'entrée dans le pays de ces marchandises prohibées et frelatées.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Gestion et d'Elimination Finale (PGEF/TPMP) des CFCs et en application des dispositions du Décret n° 2007-327 ; d'une part, et après avoir formé 78 douaniers et 627 techniciens frigoristes, membres des différentes associations légales ; d'autre part, le Bureau National Ozone (BNO) du Ministère de l'Environnement, des Forets (MEF) organise une Cérémonie de remise officielle des Appareils identificateurs capables de détecter les Substances Appauvrissant la couche d'ozone (SAO) à la Direction Générale des Douanes (DGD) et des Caisses à Outils à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM).

Cette cérémonie de remise officielle est prévue se tenir à la Recette des Douanes à Antanimena , Antananarivo, le 16 septembre 2009, dans la matinée et ce à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'Ozone..

Pour l'utilisation et la maintenance de ces matériels, des contrats de gestion et d'utilisation seront signés entre le Remettant (le MEFT par le biais du BNO) et les Réceptionnaires (la DGD et l'UFM).

Pour terminer, il y a lieu de souligner que les grandes villes de Madagascar vont célébrer à leur manière cette Journée Mondiale pour la protection de la couche d'Ozone placée sous le thème« Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le Monde »

Au niveau mondial, il y a lieu de constater que tous les pays au Monde (196) ont tous ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'Ozone. D'où son caractère universel. C'est la seule Convention internationale sur l'Environnement qui a reçu l'adhésion planétaire.

Fait à Antananarivo, le 14 Septembre 2009

NOTE DE PRESENTATION

OBJET: Cérémonie de remise officielle des Appareils identificateurs à la Direction Générale des Douanes (DGD) et des Caisses à Outils à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM)

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Gestion et d'Elimination Finale (PGEF/TPMP) des CFCs et en application des dispositions du Décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 portant abrogation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l'utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone ; et réglementant l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des fluides frigorigènes, des appareils ou
équipements frigorifiques et des halons ; d'une part, et après avoir formé 78 douaniers et 627 techniciens frigoristes, membres des différentes associations légales ; d'autre part,

Le Bureau National Ozone (BNO) du Ministère de l'Environnement, des Forets (MEF) a l'honneur d'organiser une Cérémonie de remise officielle des Appareils identificateurs à la Direction Générale des Douanes (DGD) et des Caisses à Outils à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM).

Cette cérémonie de remise officielle est prévue se tenir à la Recette des Douanes à Antanimena , Antananarivo, le 16 septembre 2009, dans la matinée et ce à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'Ozone..

Pour l'utilisation et la maintenance de ces matériels, des contrats de gestion et d'utilisation seront signés entre le Remettant (le MEFT par le biais du BNO) et les Réceptionnaires (la DGD et l'UFM).

Antananarivo, le 12 SEPT 2009

2.3 ANNEXE 3 : Echo de la célébration de la JMO 2009 dans la presse écrite.

Alakamisy 17 septambra 2009 — Gazetiko

Ladoany: Hihamafy ny fitiliana

Misy karazana frigo voarara mbola tafiditra an-tsokosoko

Mandray anjara amin'ny ady atao amin'ny fampiasana fitaovana manimba ny sosona "ozone" i Madagasikara. Mbola misy karazana frigo voarara tafiditra sy amidy an-tsokosoko anefa eto. Noho izany dia hihamafy ny fitiliana hatao eny anivon'ny Ladoany ary izay no nanoloran'ny Birao Nasiônaly momba ny Ozone (BNO) fitaovana arifomba fitiliana etona manimba sosona ozone ho an'ity sampandraharaha ity, ary koa fitaovana ho an'ireo teknisiana momba ny frigo mpikambana ao amin'ny UFM. Tsy ny frigo ihany fa ireo fitaovana sy kojakoja mamoaka etona manimba dia voakasik'izany daholo. Misy ny didim-panjakana mandrara ny fanafarana sy ny famarotana ireny karazana frigo sy fitaovana mamoaka etona manimba ny sosona ozone ireny eto amintsika nanomboka ny taona 2007. Miara-miasa amin'ny BNO (Birao Nasiônaly momba ny Ozone) sy ny minisiteran'ny Tontolo iainana ny sampandraharahan'ny Ladoany ho fampiharana io didy io. Misy ihany koa fanofanana mpiasan'ny ladoany miisa 78 sy teknisiana momba ny frigo 627 nataon'ny BNO. Teny amin'ny Biraon'ny Ladoany eny Antanimena no nanaovana ity lanonampanolorana ity omaly. Nanatrika izany ny minisitry ny Fitantanam-bola sy ny tetibola Rajaonarimampianina Hery, ny solontenan'ny minisitry ny Tontolo iainana sy ny Rano sy ny Ala, ary ny BNO.

Lucien R.

" Fanbalazana ny andro eran-tany ho fiaovana ny Sosona Ozone ary fanaovan-tonia teo amin' ny UFM sy ny Ministeran' ny Tontolo Iainana sy ny Ala, Douanes sy ny Ministeran' ny Tontolo Iainana sy ny Ala."

16 Septembre 2009

Rapport relatif a la célébration de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone - 16 septembre 2009 - Madagascar.

16 Septembre 2009

LES NOUVELLES

Soc

CHLOROFLUOROCARBONES

Moins d'une tonne à éliminer d'ici 2010

Le projet fixant l'élimination des chlorofluorocarbones (CFC) en 2010, gaz utilisés dans le froid à Madagascar, avance à grands pas. Il reste moins d'une tonne de ce gaz à éliminer d'ici 2010.

La journée mondiale de la protection de la couche d'ozone, intitulée «*Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde*», a été célébrée hier et marquée par diverses manifestations hier dans les locaux de la recette des douanes à Antanimena. La célébration de cette journée a une signification particulière du fait de l'étape importante du 1er janvier 2010 que Madagascar devra atteindre à 100% dans le cadre de l'élimination des CFC et des HFC. «*Le pays est sur la bonne voie dans l'atteinte de cet objectif car il reste moins d'une tonne de CFC à éliminer jusqu'à la fin de cette année. Le calendrier des conventions relatives à l'élimination des produits nocifs à la couche d'ozone a été bel et bien respecté, comme la collecte et le recyclage des gaz pour qu'ils ne se répandent pas dans l'atmosphère ou encore le stockage des produits pour ensuite les exporter dans des centres de destruction à l'extérieur*», a expliqué le responsable Rivo Rabemamanjara.

Quoi qu'il en soit, le pays a encore des défis à relever pour atteindre la consommation zéro de CFC d'ici 2010. Et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et d'élimination finale (PGEF) des CFC, avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). L'important est de faire connaître au public l'existence des produits et de renforcer la lutte contre le commerce illicite des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

Le technicien expliquant l'utililité des appareils identificateurs aux frontières.

L'administration des douanes s'engage

La douane malgache s'engage à fond dans la protection de l'environnement au niveau des frontières depuis 2001 dans le cadre de l'initiative «*Douanes vertes*» et du projet «*Environet* . A ce niveau, «*le contrôle des produits contenant des SAO importés dans le pays s'avère indispensable. Et la dotation d'appareils identificateurs à la direction générale des douanes arrive à point nommé en vue de contribuer à la protection de la couche d'ozone*», selon le ministre des Finances et du budget, Hery Rajaonarimampianina. L'union des frigoristes de Madagascar a aussi reçu sa part de caisses d'outils qui ont été remis après la signature des conventions de gestion et d'utilisation de ces équipements.

L'EXPRESS DE MADAGASCAR DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009

Les douaniers appelés à détecter les gaz polluants. La célébration de la Journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone hier, a été marquée par une remise officielle de matériels détecteurs aux douaniers.Selon une convention signée, ces derniers sont appelés à renforcer la lutte contre l'arrivée de réfrigérant à gaz polluant. Le pays doit encore éliminer d'ici 2010 une quantité de 0,800 tonnes de chlorofluorocarbone (CFC) qui entre illicitement.

" Célébration de la JMD, signature entre MEF et UFM, signature entre MEF et DGD "
16 Septembre 2009.

Rapport relatif a la célébration de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone - 16 septembre 2009 - Madagascar.

Les frigoristes en formation à Mahajanga. La Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone a été marquée à Mahajanga par une formation des techniciens frigoristes locaux au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie. Ils devront obligatoirement intégrer l'association pour obtenir un certificat délivré par le ministère de l'Environnement leur permettant d'exercer leur métier. Il a également été question de sensibiliser les importateurs d'appareils réfrigérateurs pour le respect des normes requises, dont l'interdiction du CFC.

" Formation des frigoristes à Mahajanga "

PAGE 15 - L'EXPRESS DE MADAGASCAR

DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2009

Rapport relatif a la célébration de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone - 16 septembre 2009 - Madagascar.

Environnement

Un trou de 25 millions de km² dans la couche d'ozone

CFC. La couche d'ozone semble se rétablir progressivement ! Le trou qu'elle présente au dessus de l'Antarctique s'est refermé petit à petit, ces derniers temps. " *Il atteindrait d'ici la fin de l'année les 25 millions de kilomètres carrés, contre 27 millions de kilomètres carrés en 2008. Soit une réduction d'environ 2 millions de kilomètres carrés* ", indique l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), lors de la Journée Mondiale de la Préservation de la Couche d'Ozone, célébrée hier. Cette amélioration de la situation est à mettre à l'actif des efforts accomplis par chacun des pays, qui se sont engagés activement à se conformer au Protocole de Montréal. Ce traité stipule essentiellement le bannissement des principaux éléments responsables de la formation du trou dans la couche d'ozone. Il s'agit notamment des gaz chlorofluorocarbones (CFC), utilisés comme réfrigérant et gaz propulseur dans des aérosols.

Rayons ultraviolets. Madagascar, à l'instar de 194 autres pays au monde, a déjà pris diverses mesures pour lutter contre la dégradation de cette couche protectrice de la terre contre les rayons ultraviolets nocifs du soleil. Depuis 2007, le pays a, entre autres dispositions, mis en application une réglementation interdisant l'importation, la vente et la revente d'appareils et équipements utilisant des Substances Appauvrissant la couche d'Ozone (SAO). Il a également formé 78 douaniers et 627 techniciens frigoristes pour accompagner ces mesures. " *Les appareils et équipements à CFC n'entrent plus à Madagascar par les procédures d'importation légales. Malheureusement, ils arrivent toujours dans le pays à travers le commerce illicite* ", déplore le premier responsable du Bureau National Ozone.

2075. Pour redoubler d'efforts, il a ainsi profité de la célébration d'hier à Antanimena, pour équiper la Direction Générale des Douanes (DGD) et l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM), respectivement en appareils identificateurs capables de détecter les SAO et des caisses à outils pour récupérer les CFC. En fait, Madagascar a encore 100 jours pour se conformer totalement aux mesures recommandées dans le Protocole de Montréal. En tout cas, les efforts conjugués de tous les pays du monde permettront de combler au fil des ans, le trou dans la couche d'ozone. Mais selon l'OMM, cette couche ne retrouverait son état normal que dans une soixantaine d'années. Plus précisément d'ici 2075.

v.a.

Midi Madagasikara no. 7936 du jeudi 17 septembre 2009

" Célébration de la JMO, signature entre MEF et UFM, signature entre MEF et DGD "

LADOANY ANTANIMENA

Nahazo fitaovana

Notanterahina tetsy amin'ny sampandraharahan'ny ladoany Antanimena, omaly, ny fanolorana fitaovana hitiliana ny akora simika manimba ny sosona ôzôna (Sao) ho an'ny ladoany. Ny minisiteran'ny ala sy ny tontolo iainana, tamin'ny alalan'ny Biraom-pirenenan'ny Ozôna (Bno), no nanome ny fitaovana ho an'ny ladoany sy ny Firaisamben'ny mpampiasa vata fampangatsiahana eto Madagasikara (Ufm). Nentina nankalazana ny Andro eran-tany ho an'ny fitandroana ny sosona ôzôna ny fotoana, omaly, 15 septambra. Lohahevitra noraisina ny hoe *«mampiray an'izao tontolo izao ny fiarovana ny sosona ôzôna»*.

Raha tsiahivina, nanomboka tamin'ny janoary 2008 no voarara ny fampiasana akora Sao, fahita any anaty vata fampangatsiahana, araka ny fifanarahan'i Montréal. Tanjona ny hanafoanana tanteraka ny akora simika Chlorofluorocarbones (Cfcs) sy ny manodidina azy. Ho an'i Madagasikara, efa mihatra avokoa ny lalàna rehetra mikasika ity lafiny ity. Anisan'izany ny fandràrana ny fanafarana avy any ivelany, ny fivarotana ary ny fampiasana fitaovana ahitana ny Cfcs eto amintsika. Hihatra ho an'ny firenena andalampandrosoana toa antsika avokoa io fepetra io manomboka amin'ny taona 2010. Amin'ny taona 2013, tsy ho azo ampiasaina intsony ny akora hydrofluorocarbones, entona ampiasaina any amin'ny fitaovana fampangatsiahana *«climatiseurs»* sy ny efitrano mangatsiaka.

Nambaran'ny talen'ny kabinetra, nisolo tena ny minisitry ny tontolo iainana, omaly, fa fanamby roa no hataon'ny malagasy. Fankatoavana ny fifanarahana iraisam-pirenena sy ny fiaraha-miasa amin'ny mpiaramiombon'antoka iraisampirenena (Pnue, Onudi, Afd, ...).

Njaka A.

Ny fanolorana ny fitaovana

DATE : 17 Septambra 2009 / Lah.0011

Ta Tanindrazana 05

Andro iraisam-pirenena ho fiarovana ny sosona ôzôna

Mankalaza izany i Madagasikara.

Ny fiarovana ny sosona ôzôna dia mampiray ny firenena rehetra ". Io no lohahevitra nentina manamarika ny andro iraisam-pirenena ho fiarovana ny sosona ôzôna amin'ity taona 2009 ity izay nomarihina omaly.

Manan-danja tokoa fanamarihana izany andro izany amin'ity taona ity mba hanatrarana ny tanjona amin'ny taona 2010, izay hamoanana 100% ny "chlorofluocarbones (CFCs)" sy ny "halons". 100 andro sisa, nanomboka omaly 16 septambra ka hatramin'ny 1 janoary 2010, ny fotoana voafaritry ny fifanarahan'ny Montréal mifandraika amin'ireo zavatra mety hanimba ny sososna ôzôna.

Mbola betsaka ny ezaka tsy maintsy hatrehin' i Madagasikara hahatrarana io tanjona hatramin'ny taona 2010 io.

Ho fiarovana ny sosona ôzôna dia mampihatra ny didim-panjakana laharana 2007-327, tamin'ny 24 aprily, manafoana ny didim-panjakana 2003-170 tamin' ny 4 martsa 2003, izay mamaritra ny fanafarana sy ny fampiasana ireo fitaovana manimba ny sososna ôzôna, ary mamaritra ihany koa ny fanafarana sy ny fivarotana ireo " fluides frigorigènes " ary vata fampangatsiahana sy ny " halons ".

Io didim-panjakana io dia milaza ao amin'ny andininy faha-4 fa " ny fivarotana sy ny fanafarana ary ny fampiasana ny CFCs manimba ny sososna ôzôna, araka ny fifanarahan' ny Montréal sy ny fampiasana fitaovana ihany koa, dia voarara ny fampidirana azy eto amin' ny tanin' ny Repoblikan'I Madagasikara. Ny andininy faha-26 ihany koa dia mamaritra fa nanan-kery nanomboka ny voalohan'ny volana janoary 2008 io fandrarana ny fampidirana ny CFCs io sy ireo fitaovana miankina aminy, ary ny janoary 2009 kosa momba ny CFCs vaovao.

Tsapa ary amin'izao fotoana izao fa tsy manaraka ny fomba ara-dalàna intsony ny fanafarana ny CFCs eto Madagasikara.

Amin'izao fotoana izao dia tsikaritra fa mahatratra 0,800 taonina metrika ny CFCs miditra an-tsokosoko eto amintsika. Noho izany, ny minisiteran' ny tontolo iainana sy ny ala dia manamafy ny ady atao momba ny fandrarana ny fidiran'ireo entana ireo.

R.J

Biraom-pirenena momba ny ôzôna

Nanolotra fitaovam-pitiliana

Ho fampiharana ny " Plan de Gestion et d'Elimination Finale " (PGEF/TPMP) ny CFCs sy ho fampiharana ny didim-panjakana 2007-327, ary taorian' ny fanofanana mpiasan'ny fadintseranana miias 78 sy teknisiana " frigoristes " miisa 627 mpikambana ao amin'ireo fikambanana isan-tsokajiny, ny birao nasionaly'ny ôzôna (BMO) sy ny Minisiteran' ny Tontolo iainana dia nanolotra fitaovam-pitiliana ireo entana mety hanimba ny sososna ôzôna ho an'ny " Direction Générale des Douanes " ary fitaovam-piasana ho an' ny " Union des Frigoristes de Madagascar " omaly 16 septambra teny amin' ny " Recette des Douanes " teny Antanimena.

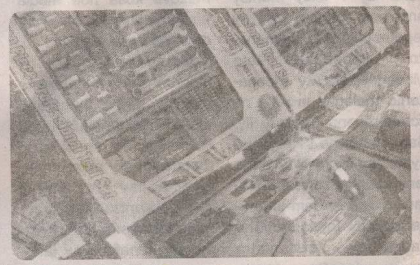

Nisy ny fanaovan-tsonia fifanarahana momba ny fikojakojana sy ny ny fampiasana ireo fitaovana ireo teo amin' ny mpanolotra, dia ny Minisiteran'ny Tontolo Iainana, sy ny mpandray, ny Sampandraharahan'ny Fadintseranana.

Manerana an' izao tontolo izaodia firenena 196 no nankato ny fifanarahana tany Vienne mikasika indrindra ity fiarovana ny sososna ôzôna ity.

Tsara ny manamarika fa ity ny fifanarahana momba ny tontolo iainana dia nahazo ny fankatoavan'ireo firenena maro maneran izao tontolo izao.

R.J

CONSOMMATION

Le prix du riz grimpe de 10 %

Le prix du kilo de riz a connu une hausse depuis le début de cette semaine. Chez les grossistes d'Anosibe, d'Isotry ou d'Andravoangy, la hausse fluctue entre 80 à 120 ariary pour le riz rouge et de 100 à 130 ariary pour le riz long « *Makalioka* ». Chez les détaillants, le riz rouge s'affiche à 1000 ariary et plus le kilo, contre 900 ariary la semaine dernière. Quand au « *Makalioka* », de bonne qualité, le kilo s'achète à 1300 ariary au lieu de 1150 ariary. C'est également le cas à Itaosy ou à Andoharanofotsy.

Ce qui crée la frustration pour beaucoup de ménage qui ne s'attendaient pas à une augmentation brusque. « *Souvent, la hausse du prix du riz s'annonce progressivement et change d'un endroit à l'autre. Là, c'est incroyable* », rouspète Felanialana Martine, une mère de famille s'approvisionnant régulièrement dans les pavillons d'Analakely.

Pour l'heure, aucune explication n'est donnée par les entités responsables de la filière concernant cette hausse. Mais d'après l'ana-

ENVIRONNEMENT

Les feux de brousse gagnent du terrain

Pas d'argent pour les projets de lutte contre les feux de brousse et la reforestation. Les feux de brousse reprennent à grande échelle.

UN fléau environnemental pour le pays. Les feux de brousse reprennent sur les nationales, un laisser-aller général se fait sentir dans les communautés de base faute de sensibilisation.

Des centaines d'hectares de forêts ont été calcinées récemment sur la RN2, notamment du côté de Manjakandriana. « *La population agit ainsi faute de moyens de subsistance. Comme la crise a favorisé beaucoup de pertes d'emploi, bon nombre de personnes sont retournées vivre à la campagne et se sont reconverties en charbonniers* », souligne Bema Rakotomanga, un villageois à Nandihizana Carion. Il affirme que, même le pact communautaire « *dina* » n'est plus efficace pour arrêter cette pratique.

PHOTO : HERY RAKOTONDRAZAKA

Tous les tanety sont la proie des feux de brousse en ce moment.

La suspension de financement alloué dans des programmes environnementaux pèse très lourd. Les projets de lutte contre les feux de brousse en souffrent énormément.

« *Les points de feux de brousse ont beaucoup augmenté dans toute l'île. Les zones rouges demeurent les régions Boeny, Menabe et Melaky* », explique Aina Christophe Rakotoarisoa, chef de service de lutte contre les feux de brousse et la reforestation au sein du ministère de l'Environnement.

Ce constat émane du suivi satellitaire sur les feux de brousse qui risquent d'être incontrôlables. «*La suspension des financements pénalise le suivi sur terrain. Nos agents n'ont pas les moyens d'assurer tout contrôle dans les communes rurales* », ajoute-t-il.

Objectif hors d'atteinte

À ce rythme, l'objectif fixé par Madagascar de réduire la superficie calcinée à moins de 680 000 hectares par an est hors d'atteinte. Si aucune intervention n'est menée, un million d'hectares risquent d'être détruits d'ici la fin d'année. Un chiffre entravant les efforts menés sur ce sujet depuis quelques années.

En attendant la reprise de financement qui demeure incertaine, un plan d'action stratégique a été élaboré mardi. Ce plan servira de nouvelle arme de guerre pour atténuer les feux de brousse.

Fanja Sahollariso

Importation de matériels contenant du Cfc

Contrôles rigoureux dans le pays

Le commerce illicite des matériels frigorifiques contenant du Cfc (chlorofluorocarbone), parmi les substances appauvrissant la couche d'ozone (Sao), continue de se faire dans le pays malgré l'interdiction de leur importation pour la protection de la couche d'Ozone. Ceci s'explique par le fait que le pays en consomme encore 0,800t en 2008. Ainsi, le ministère de l'Environnement et des Forêts via les départements responsables va intensifier la lutte contre l'entrée dans le pays de ces marchandises prohibées et frelatées. Avec les appareils identificateurs capables de détecter les Sao à la Direction générale des douanes et des caisses à outil à l'Union des frigoristes de Madagascar, les contrôles seront très stricts dans le domaine des importations. La remise de ces appareils s'est tenue hier dans les locaux de la Recette des douanes à Antanimena et ce, à l'occasion de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone.

Grand pas franchi

Diverses manifestations ont été organisées durant la célébration de la journée d'hier, placée sous le thème *« une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde »*, dans plusieurs régions de l'île dont des conférences - débats, des animations socio - culturelles, des remises de matériels, etc. Rappelons que Madagascar a franchi un grand pas dans la protection de la couche d'ozone si l'on se réfère aux actions entreprises depuis des années, comme les séances de formations pour les techniciens frigoristes et les douaniers ou encore la mise en place de sites de récupération et de recyclage. *« Beaucoup reste à faire pour respecter les échéances afin de restaurer pleinement la couche d'Ozone, bouclier protecteur de la vie sur terre par son rôle de filtre du rayonnement ultraviolet nocif du soleil »*, a souligné hier Colonel Calixte Randriamiandrisoa, ministre de l'Environnement et des Forêts.

Patricia R.

Remise de matériels dans les locaux de la Recette des douanes à Antanimena hier

LA VERITE 17/09/09

17/09/09 TARATRA

)HANANA NY SEHATRA TSY MIANKINA

nome 1,5 tapitrisa euros i Frantsa

Fanampiana 1,5 tapitrisa euros no nomen'i Frantsa ny sehatra tsy miankina telo izay nosoniavina omaly tamin'ny alalan'ny Afd (Agence française de développement).

Joel Randriamandranto (Ontm), Olivier Pezet (Afd), Gilles Andriamiandra (Cap Export) ary Jean Marc Chataigner (masoivoho frantsay)

piana hampaha-rana ny fizahanta-isarihana indray y ho avy eto an- ny Ontm (1) no ra izany; faharoa Text'ile Mada ary kosa dia ny fam-oana ny varotra hanin'ny Anteni-varotra - indostria y Madagasikara. *a izao krizy poli-dia heverina fa ny ny sehatra tsy o vahaolana hia-izany krizy izany, asoivoho frantsay ania»*, Jean Marc Tsy mijanona fa hitohy ny i Frantsa momba m-bola ho an'ireo adinika, ny famo-ovo azo havaozi-ho ela ny fahaton-iraka frantsay omba ny asa.

fisin'ny masoivo-ay, Jean Marc ny fiaraha-miasa hatra tsy mianki-*misy fampandro-tsy misy ny fitom-inkarena ary tsy fari-piainan'ny tsy misy ny azo* raka ny fanavaza-sadaoro frantsay sy miova amin'ny ankapobeny ny politikan'i Frantsa momba ny fanampiana an'i Madagasikara. Mitohy hatrany ny fanohanana ireo tetikasa, indrindra ireo izay sahanin'ny sehatra tsy miankina. Ity fanampian'ny Afd ity dia mifandraika amin'ny fandaharanasa fanohanana ny lafiny ara-barotra (Prcc)* aty amin'ny tany andalam-pandrosoana.

Hatramin'ny nisian'io fandaharanasa Prcc io, firenena 20, no afa-nanatsara ny fifanakalozana ara-barotra sy nampitombo ny varotra ivelany. Anisan'izany i Madagasikara. Tsiahivina fa efa namatsy 4 tapitrisa euro tamin'ny alalan'ny Prcc, nanohanana ny varotra makamba sy ireo sehatra telo voalaza eo ambony ny Afd teto amintsika.

R.Mathieu

Ontm(1) : Office National du Tourisme de Madagascar
*Prcc * : Programme de Renforcement des Capacités Commerciales*

LADOANY ANTANIMENA

Nahazo fitaovana

Notanterahina tetsy amin'ny sampandraharahan'ny ladoany Antanimena, omaly, ny fanolorana fitaovana hitiliana ny akora simika manimba ny sosona ôzôna (Sao) ho an'ny ladoany. Ny minisiteran'ny ala sy ny tontolo iainana, tamin'ny alalan'ny Biraom-pirenenan'ny Ozôna (Bno), no nanome ny fitaovana ho an'ny ladoany sy ny Firaisamben'ny mpampiasa vata fampangatsiahana eto Madagasikara (Ufm). Nentina nankalazana ny Andro eran-tany ho an'ny fitandroana ny sosona ôzôna ny fotoana, omaly, 15 septambra. Lohahevitra noraisina ny hoe *«mampiray an'izao tontolo izao ny fiarovana ny sosona ôzôna»*.

Raha tsiahivina, nanomboka tamin'ny janoary 2008 no voarara ny fampiasana akora Sao, fahita any anaty vata fampangatsiahana, araka ny fifanarahan'i Montréal. Tanjona ny hanafoanana tanteraka ny akora simika Chlorofluorocarbones (Cfcs) sy ny manodidina azy. Ho an'i Madagasikara, efa mihatra avokoa ny lalàna rehetra mikasika ity lafiny ity. Anisan'izany ny fandràrana ny fanafarana avy any ivelany, ny fivarotana ary ny fampiasana fitaovana ahitana ny Cfcs eto amintsika. Hihatra ho an'ny firenena andalampandrosoana toa antsika avokoa io fepetra io manomboka amin'ny taona 2010. Amin'ny taona 2013, tsy ho azo ampiasaina intsony ny akora hydrofluorocarbones, entona ampiasaina any amin'ny fitaovana fampangatsiahana *«climatiseurs»* sy ny efitrano mangatsiaka.

Nambaran'ny talen'ny kabinetra, nisolo tena ny minisitry ny tontolo iainana, omaly, fa fanamby roa no hataon'ny malagasy. Fankatoavana ny fifanarahana iraisam-pirenena sy ny fiaraha-miasa amin'ny mpiaramiombon'antoka iraisampirenena (Pnue, Onudi, Afd, ...).

Njaka A.

ANTANY SY FANONDRANANA LAMBA **Matoky**

o avy ireo mpandraharaha

Rapport relatif à la célébration de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone - 16 septembre 2009 - Madagascar.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE :

Madagascar s'engage à éliminer la consommation de CFC

ème de la journée ndiale de protection couche d'ozone s'inti- protection de la cou- zone rassemble tous s du monde ".

veille de l'année 2010, me de laquelle, les ui chlorofluorocarbo- CFCs) et les gaz doivent être détruits , la célébration de la mondiale est une ruciale. En effet, il ne lus aux 6 milliards de nité, entre le 16 sep- 2009 et le 1er janvier que 100 jours avant chéance primordiale. nvention de Montréal à cette décision pla- est incontournable préserver ce qui n reste de la couche dans notre hère.

Particulièrement pour Madagascar, le chemin reste encore loin du but. La promulgation et l'application du décret n°2007-327 du 24 avril 2007 abrogeant le décret n°003-170 du 4 mars 2003 n'est qu'une étape vers le succès. Celui-ci marque l'interruption de l'importation des produits pouvant entraîner la destruction de la couche d'ozone. Le décret codifie également les formes et les modalités de l'importation ainsi que la ventes des fluides frigorigènes, des appareils frigorifiques et des gaz halons.

Dans son article 4 le décret stipule que la vente, l'importation et l'usage des CFCs, en respect et en application de la Convention de Montréal, sont désormais interdits sur tout le territoire national. Tandis qu'en son article 26, le décret stipule qu'à partir du 1er janvier 2008, il est formellement interdit d'en faire l'acquisition comme l'importation de tout matériel relatif à l'usage des CFCs. Depuis janvier 2009, tous les produits à base de CFCs sont frappés d'interdiction totale.

En dépit de cette réglementation en vigueur, on doit constater selon les responsables de la cellule ozone au sein du ministère de l'environnement que près de 0,8 tonnes métriques de ces produits fait encore l'objet d'importations frauduleuses à Madagascar. Raison pour laquelle le ministère de tutelle rappelle à tout un chacun qu'il peut sévir à tout instant.

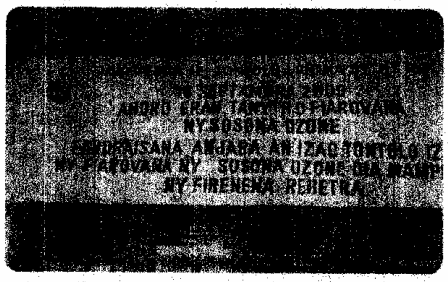

COOPÉRATION MALGACHO-THAÏLANDAISE

Une délégation d'investisseurs à Mahazoarivo

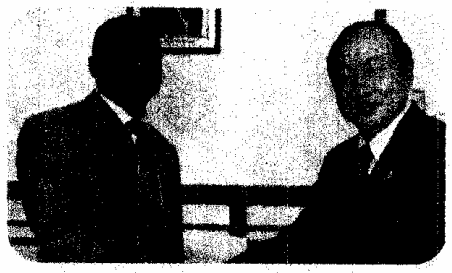

Le Premier ministre de la Haute Autorité de la Transition, Monja Roindefo a reçu en audience, hier, au Palais de Mahazoarivo, une délégation d'investisseurs thaïlandais en visite à Madagascar, conduite par Phimmasene Sengmany, conseiller économique du groupe Hongguang Group Limited. Ce dernier a annoncé que, dans le cadre de la coopération Thaïlande - Madagascar, la Thaïlande investira 10 millions de dollars américain au pays, et ce pour une durée de cinq ans.

Plusieurs secteurs seront concernés par cet investissement, notamment l'exploitation des ressources minières, la micro finance, l'agriculture, le tourisme ainsi que la réhabilitation de l'avenue de l'Indépendance à Analakely et des infrastructures urbaines de la Capitale, entre autres la gestion des eaux usées.

Recueillis par JD

D2 17/09/09

Bureau national Ozone

ertu de l'application n de Gestion et d' tion Finale ou TPMP en rapport aux t de l'application du n°2007-327,

O ou bureau national vient d'être doté d'ap- le contrôle aux nor- 8 agents des doua- 327 frigoristes affiliés ciation nationale des ens en froid. Le BNO ppui du ministre de ans cette action en a même à l'égard de la n générale des Union des Frigoristes de Madagascar.

La cérémonie s'est déroulée hier, 16 septembre journée mondiale de la couche d'ozone, dans les locaux de la Recette des Douanes à Antanimena. La Grande île suit ainsi les traces de 196 autres pays dans le monde ayant paraphé la Convention de Vienne relative à la protection de la couche d'ozone. D'où la signature de convention de partenariat entre toutes les entités présentes hier à

ver et utiliser à bon escient lesdits outils de contrôle et CFCs entrant ou quittant le territoire national.

Actus Flash

*** Deux baleines ont été retrouvées mortes dans les alentours de Faux Cap, suite au naufrage du bateau Gulser Ana

*** La France a octroyé hier une aide de 4 milliards d'Ariary destinés à appuyer la relance de l'économie de Madagascar

*** Un comité de coordination grippe Océan Indien, regroupant des responsables de tous les pays membres dont Madagascar, vient d'être mis en place pour renforcer la veille sanitaire dans les pays de la région.

*** Les membres du syndicat des enseignants chercheurs viennent de soumettre des propositions relatives à l'élection des présidents d'université au ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

penses. Les parents d'élèves se demandent. « Qui bénéficieront des kits scolaires offerts par le ministère de l'Education Nationale » ? La réponse à cette question reste entière. Le ministre Julien Razafimanazato n'a pas apporté plus de précision à ce sujet. « Il y aura des kits scolaires à distribuer aux élèves lors de la prochaine rentrée scolaire. Cela va alléger les dépenses familiales surtout pour les familles en situation difficile » a-t-il affirmé lors de la cérémonie de passation de service dans son ministère.

Cette dotation des kits a déjà été approuvée par le Conseil de Gouvernement tenu avant-hier au Palais de Mahazoarivo.

Reste à savoir si leur nombre est suffisant pour les millions d'élèves entrants en CP 1 (Cours Préparatoire, niveau 1).Depuis 2003, à l'ini-

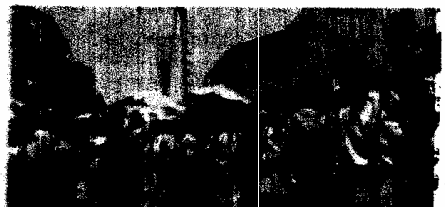

A l'époque, tous les élèves étaient doté des nouveaux cartables

tiative du président Marc Ravalomanana,

tous les élèves de la classe préparatoire se sont vus doter chacun un sac au dos avec l'inscription « Mineseb Madagascar : Hianatra izahay », des stylos à bille, une règle, une boîte de crayon de couleurs, un crayon à bois, une équerre, des cahiers d'écritum. Et même, leurs ainés en CP 2, CM (Cours moyen), CE 1 (Cours élémentaire, niveau 1) et CE 2 en ont bénéficié. 2.656.900 kits pour les élèves et 60.760 kits pour les enseignants. Les années suivantes, seuls les nouveaux entrants avaient eu ce privilège.

Les kits ont été importés de la Chine. La somme qui était consacrée à l'acquisition de ces fournitures était énorme. La Banque mondiale, à travers le Projet CRESED II (Crédit pour le Renforcement du Secteur Educatif, Phase II) a apporté son soutien. Ultérieurement, l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) est intervenu.

Le Régime de Transition doit disposer d'un budget important pour satisfaire tous les élèves en CP 1 dans tout Madagascar. Dans le contexte économique actuel, c'est difficile d'y croire. Le pays, à cause des troubles sociopolitiques, traverse une crise politique et financière aussi. L'aide des bailleurs de fonds est suspendue.

Sauf miracle, la chance de voir un nouveau cartable sur les dos des millions d'enfants en CP 1 est minime voire nulle.

Harijaona Masinjanahary

Jeunes et liberté d'expression

Place à l'Education à la paix

Ils sont jeunes, ils sont âgés entre 13 et 18 ans, ils s'expriment à travers des émissions radios en animant des débats concernant l'éducation à la paix. Ils, ce sont les jeunes reporters, membres des 25 Junior Reporters Clubs de 20 villes réparties dans 16 régions.

Ces jeunes se réunissent à l'Académie Nationale des Sports du 16 au 20 septembre dans le but de renforcer leurs capacités en matière de technique de production d'émissions radiophoniques. Ces reporters ont poursuivi une formation et à l'issue d'une évaluation externes, les responsables ont observé un point positif sur le tra-

moyens facilitant cette participation. Nous avons constaté que leur contribution a eu un effet sur le changement de comportement de leurs pairs. Permettez-moi de vous citer entre autres le changement de comportement sans risque sur l'usage de préservatifs, le dépistage, le conflit de génération», a expliqué un responsable du projet JRC.

Les jeunes reporters aborderont durant cinq jours différents thèmes à propos du scoutisme, de la Santé de la Reproduction des Adolescents/ Vih, de la promotion du genre, de la drogue, de la délinquance, de la protection à la violence. Les travaux de groupe, les

Ozone TRIBUNE

Les douaniers dans la protect

Si les agents de la douane sont connus pour assurer la sécurité des frontières, ils accomplissent en ce moment un travail innovateur et s'engagent dans la protection de la couche d'ozone.

«Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde», c'est le thème de la célébration de la Journée Mondiale de la préservation de la couche d'ozone retenue cette année. A l'instar des autres pays du monde, Madagascar l'a marquée à sa manière dans les locaux de la douane Antanimena par la signature de la convention de gestion et d'utilisation des identificateurs et des caisses à outils entre le Ministère de l'Environnement et des Forêts et la Direction Générale des douanes et l'union des Frigoristes de Madagascar.

L'implication des agents de la douane dans la préservation de la couche d'ozone n'est pas à négliger car il leur appartient de contrôler

l'entr
peme
seurs
renfe
appa
d'ozo
de Ch
CFCs.
frigori
d'une
du par
Progra
pour l'
et l'On
Unies
Indust
le pay
pour i
d'équ
des CF
débar
travers
L'objec
des CF
vation
n'enga
douan
du froi
aussi o
la sauv
l'eau, d
nistiqu

Rapport relatif a la célébration de la journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone - 16 septembre 2009 - Madagascar.

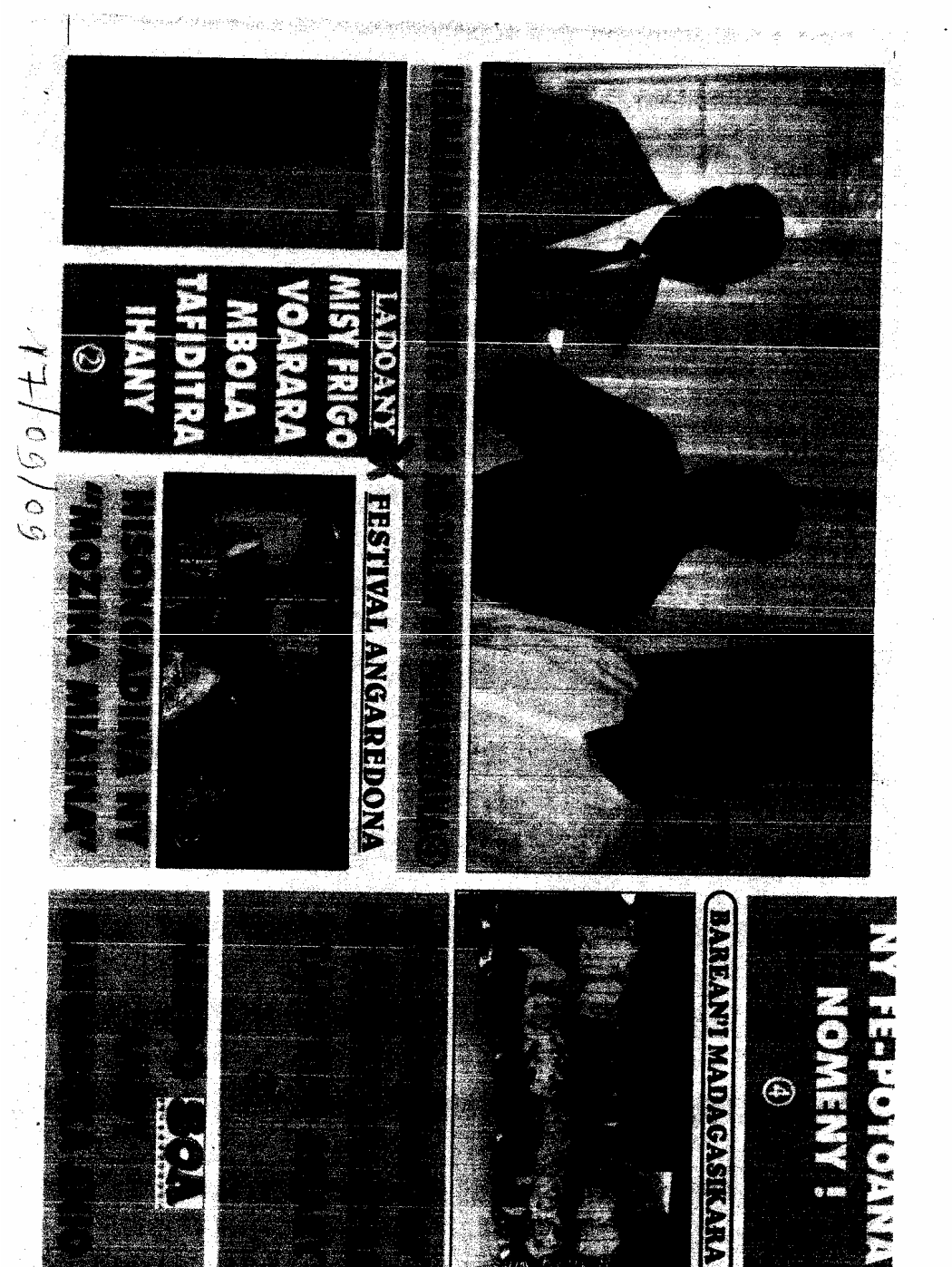

matin — jeudi 17 s

Ministere de l'Aménagement du territoire

Des infrastructures pour la CUA

Un centre social, un bureau pour le Fokontany et une borne fontaine ont été octroyés au profit de la population du Fokontany Antetezana-Afovoany II. Une initiative prise par le ministère de l'Aménagement du territoire pour aider la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) dans la mise en place des bureaux de Fokontany. La réception officielle de ces infrastructures s'est déroulée hier à Isotry. C'est la CUA qui a sollicité du ministère de l'Aménagement du territoire l'octroi de ces infrastructures, reposant sur des conditions bien déterminées. Ce sont en outre les responsables au sein de la CUA, en collaboration avec un Bureau d'études qui se sont occupés de l'étude de faisabilité, notamment sur le plan technique, de l'élaboration du projet. D'après le Secrétaire général du ministère de l'Aména-

Environnement

Equipements frigorifiques sous haute surveillance

Exit l'importation illicite de chlorofluorocarbone (CFC), un gaz qui favorise la destruction rapide de la couche d'ozone. Jusqu'ici, ce gaz nocif est encore présent à Madagascar malgré le décret qui interdit son importation et son utilisation dans le pays. Dans la plupart des cas, le chlorofluorocarbone arrive à Madagascar par l'intermédiaire de l'importation d'appareils électroménagers tels que les réfrigérateurs, soit de manière involontaire mais illicite tout de même. Conscient du danger, le ministère de l'Environnement et des Forêts, par le biais du Bureau National Ozone, œuvre actuellement dans l'intensification de la lutte contre l'entrée sur le territoire de marchandises contenant du CFC. Pour ce faire, le Bureau National Ozone du ministère de l'Environnement et des Forêts a octroyé des appareils-détecteurs des substances appauvrissant la couche d'ozone à la Direction générale des Douanes. A cela s'ajoutent des caisses à outils destinées à l'Union des Frigoristes de Madagascar. Cette initiative est prise dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et d'élimination finale des CFC. Dans ce sens, il est mentionné dans le décret n°2007-327 du 24 avril 2007, en son article 4 que *« l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des CFC, gaz réfrigé-*

Les matériels de détection, remis hier à la Recette des Douanes

car ». En outre, l'article 26 du même décret stipule que *« les mesures d'interdiction des CFCs prennent effet le premier janvier 2008 pour les appareils ou équipements fonctionnant avec ces gaz. Et en janvier 2009 pour les CFC vierges »*. La cérémonie officielle de remise de ces matériels s'est déroulée hier à la Recette des douanes à Antanimena. Et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'ozone. Ainsi, un contrat de gestion et d'utilisation de ces matériels entre le remettant et le réceptionnaire a été signé à cette occasion.

cibles et acteurs dans cette lutte. D'une part, ce sont les douaniers qui s'engagent dans la surveillance des équipements froids entrant dans les ports et aux contrôles de l'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone. Et, d'autre part, les techniciens frigoristes, qui ont des spécialités et beaucoup plus de connaissances sur les appareils frigorifiques, apporteront leur appui.

Elimination des CFC à 100%

La célébration de la Journée mondiale de la protection de la

tous les pays en voie de développement, y compris Madagascar, devront atteindre l'objectif de 100% d'élimination des chlorofluorocarbones et des halons. Il nous reste 100 jours pour mettre en œuvre toutes les stratégies et mesures pour nous conformer à cette exigence. Pour le cas de Madagascar, le pays doit redoubler d'effort si on veut atteindre cet objectif.

Traité sur la protection de la couche d'ozone

La convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone, ainsi que le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone figurent parmi les traités que Madagascar a déjà ratifiés. La première est la seule convention internationale sur l'environnement qui ait reçu une adhésion planétaire. D'ailleurs, le *« Programme Ozone »* du pays en est actuellement à sa troisième phase après le démarrage officiel du plan de gestion et élimination finale des CFC. *« Notre pays n'a pas démérité en ce qui concerne ses actions en faveur de la préservation de la couche d'ozone. Nous nous sommes acquittés de nos obligations et nos engagements sont tous respectés aux fins d'application du Protocole de Montréal »*, a souligné un responsable au sein du Bureau national Ozone. Notre

BFV-Socié

Don d pour l

Les mem nel de la BF rale s'engag de sang apr ment citoyen et l'organisati collecte d'ar taires pour nécessiteuse ans que cette vient en aide sang de l'HJ cours desqu collaborateur sont donné la boration de en devenant sang bénévo des vies. Dans résultats ser qués sous pli donneurs de les conditions de poches d facilitées en pour la famille la présentati « donneur ». personnes d figurent parm concernées sang. Après le les donneurs groupe sangui même occasio dépistage dé dies.

Recueill

LES NOUVELLES 17/09/09

Société

CHLOROFLUOROCARBONES

Moins d'une tonne à éliminer d'ici 2010

Le projet fixant l'élimination des chlorofluorocarbones (CFC) en 2010, gaz utilisés dans le froid à Madagascar, avance à grands pas. Il reste moins d'une tonne de ce gaz à éliminer d'ici 2010.

La journée mondiale de la protection de la couche d'ozone, intitulée *«Une participation universelle : la protection de la couche d'ozone unit le monde»*, a été célébrée hier et marquée par diverses manifestations hier dans les locaux de la recette des douanes à Antanimena. La célébration de cette journée a une signification particulière du fait de l'étape importante du 1er janvier 2010 que Madagascar devra atteindre à 100% dans le cadre de l'élimination des CFC et des HFC. *«Le pays est sur la bonne voie dans l'atteinte de cet objectif car il reste moins d'une tonne de CFC à éliminer jusqu'à la fin de cette année. Le calendrier des conventions relatives à l'élimination des produits nocifs à la couche d'ozone a été bel et bien respecté, comme la collecte et le recyclage des gaz pour qu'ils ne se répandent pas dans l'atmosphère ou encore le stockage des produits pour ensuite les exporter dans des centres de destruction à l'extérieur»*, a expliqué le responsable Rivo Rabemamanjara.

Quoi qu'il en soit, le pays a encore des défis à relever pour atteindre la consommation zéro de CFC d'ici 2010. Et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et d'élimination finale (PGEF) des CFC, avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). L'important est de faire connaître au public l'existence des produits et de renforcer la lutte contre le commerce illicite des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

Le technicien expliquant l'utililité des appareils identificateurs aux frontières.

L'administration des douanes s'engage

La douane malgache s'engage à fond dans la protection de l'environnement au niveau des frontières depuis 2001 dans le cadre de l'initiative *«Douanes vertes»* et du projet *«Environet»*. A ce niveau, *«le contrôle des produits contenant des SAO importés dans le pays s'avère indispensable. Et la dotation d'appareils identificateurs à la direction générale des douanes arrive à point nommé en vue de contribuer à la protection de la couche d'ozone»*, selon le ministre des Finances et du budget, Hery Rajaonarimampianina. L'union des frigoristes de Madagascar a aussi reçu sa part de caisses d'outils qui ont été remis après la signature des conventions de gestion et d'utilisation de ces équipements.

Noro Niaina

MATD

Un centre social à Antetezana Afovoanay

Un centre social, une borne fontaine et un bureau de fokontany ont été inaugurés hier à Antetezana afovoany II, en présence du secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD), Olivier Ramahadison. Ce centre social servira, entre autres, à l'organisation de formations professionnelles et aux autres campagnes de sensibilisations sanitaires.

26 millions d'ariary ont été nécessaires à la réalisation des travaux, financés par le MATD. Le bureau du fokontany d'Antetezana afovoany II fait partie du projet de construction de 30 bureaux de fokontany mis en place actuellement par le MATD à raison de cinq bureaux par ar
commu
gascar
projet.
MATD
nes ne
ces co
dent a
tels qu
gestion

FORMATION PÉDAGOGIQUE

2 800 n enseignants d'ici fin septen

La sortie de la 2e promotion d'enseignants semi-spécialisés (ESS) formés au sein du centre régional de l'institut national de formation pédagogique (CRINFP) de Benasandratra s'est déroulée hier à Mandriambero. La promotion *«Mandresy»* composée de 215 ESS sera répartie dans les circonscriptions scolaires (Cisco) de l'ex-province d'Antananarivo et ces ESS pourront tenir toutes les classes de primaires ou de secondaires, suivant les besoins de leur Cisco d'affectation. D'ici le 25 septembre prochain, 2 800 nouveaux ESS sortiront officiellement des 19 CRINFP de Madagascar. Toliara a ainsi déjà ses 300 nouveaux ESS.

«Nous projetons d'ouvrir de nouveaux centres dans les autres régions. Si nous pouvions en avoir l'accord, Mahajanga, Taolagnaro et Antsiranana pourraient avoir un nouveau centre cette année même puisque les infrastructures y sont déjà prêtes. De même que les for recevoi d'ESS» Ramaro tut nati gogiqu nombre servir d ment à tes régi lisés a création faire pa loi de fi

En passant...

STK. L'association des jeunes chrétiens FJKM ou STK célèbre depuis lundi son 35è anniversaire. Diverses manifestations culturelles et sportives sont organisées pour l'occasion et les organisateurs attendent jusqu'à 10.000 participants en provenance des 36 synodes répartis à travers l'île. Un synodes est en cours et deux ans. L'objectif étant cation entre les 170.000 j de la STK. La célébration qui coïncide avec le con s'achèvera le 20 septembr

8 19/09/09 Courrier de Madagascar Maga

Environnement

D'où viennent les gaz à effet de serre qui causent le réchauffement ?

Le réchauffement climatique, également appelé réchauffement planétaire, ou réchauffement global[1], est un phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère, à l'échelle mondiale et sur plusieurs années. Dans son acception commune, ce terme est appliqué au changement climatique observé depuis environ 25 ans, c'es -à-dire depuis la fin du XXe siècle.Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est chargé d'établir un consensus scientifique sur cette question.

Parmi les nombreux gaz à effet de serre que nous émettons, le CO2 est la cause principale du réchauffement. Non seulement nous en émettons des quantités astronomiques, mais ce CO2 met très longtemps à disparaître de l'atmosphère. Depuis la révolution industrielle, c'est l'utilisation d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole, et le gaz naturel qui a engendré l'émission de tout ce CO2 .

L'effet de serre est un phénomène naturel : une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre vers l'atmosphère terrestre reste piégée par les gaz dits *"à effet de serre"*, qui augmentent ainsi la température de la basse atmosphère (troposphère). Ces gaz sont essentiellement de la vapeur d'eau, et une infime partie est d'origine humaine. Sans cet effet, la température de surface de la Terre serait en moyenne de -18 °C ! Actuellement ce phénomène naturel se renforce car la

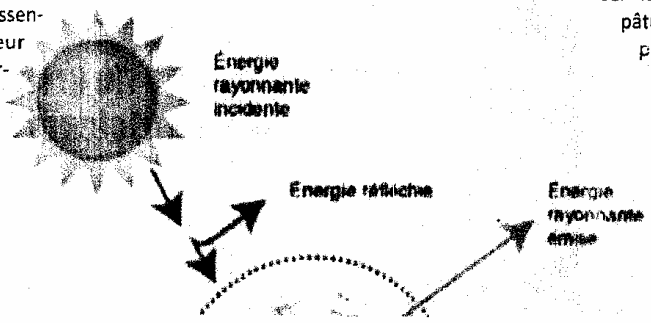

La déforestation est aussi coupable

La combustion du bois ou d'autres types de biomasse (organismes morts) produit aussi des quantités considérables ce CO2. Mais si on replante des arbres ou des plantes à la place de la forêt ou de la végétation qui a été brûlée, alors les nouvelles plantes vont absorber autant de CO2 que ce qui a été émis lors de la combustion. Alors le cycle peut de nouveau être en équilibre.

D'un autre côté, la déforestation permanente crée des déséquilibres et peut augmenter l'effet de serre de plusieurs façons. Déforester signifie abattre les arbres à la tronçonneuse, utiliser le bois comme combustible, et remplacer la forêt par des pâturages sans remplacer les arbres abattus par de nouveaux. Que ces arbres abattus soient brûlés ou qu'ils se décomposent naturellement,

Conséq

Sur la

Des conséquences des p
sont redoutées, non seuleme
également sur la santé publi
port du GIEC met en avant ce
humaine, tels que " la mortal
en Europe, les vecteurs de ma
diverses régions et les allergie
dès moyennes et élevées de

Les changements climatiq
distribution géographique
infectieuses

. Des températures élevée
les pourraient réduire l'exten
sable de la bilharziose. Mais l
parition au nord et au sud d
Unis, cette maladie était e
Californie, mais depuis 199
apparues dans d'autres États,
mais aussi New York. Il est ég
des zones où il était peu fré
l'Europe et de la Russie ou le
On constate également que
maladies qu'ils transmettent

Sous les climats tempérés,
tique réduirait le nombre de
ou les maladies respiratoires.
tion de la fréquence des cani
terait le nombre de décès e
savoir quel sera le bilan glob
de l'espérance de vie en décc

Sur la bi

LES NOUVELLES

N° 1681 • Jeudi 17 septembre 2009 Quotidien national d'information et d'analyse www.les-nouvelles.com • Prix : 400 Ar (2000 FMG)

Mamoudtaki est entré à Sainte-Marie par bouture ▶ 2

SELON LE MINISTÈRE DU COMMERCE

« Pas de pénurie de riz et de PPN »

▶ 15

Culture ▶

Plusieurs activités au programme d'Angaredo

Société ▶ 5

Moins d'une tonne de CFC à éliminer d'ici 2010

Crise : l'ultimatum

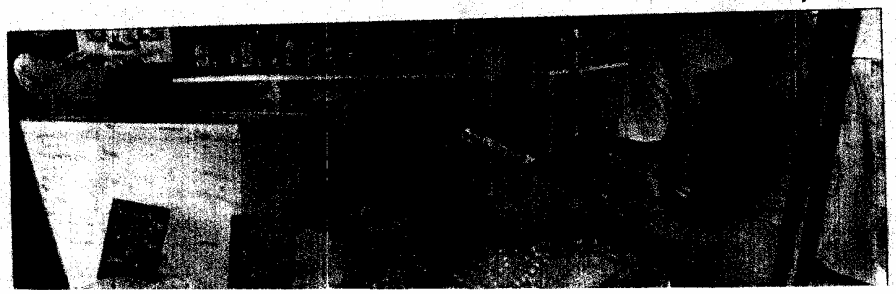

2.4 ANNEXE 4 : Programme

Cérémonie de remise officielle des Appareils identificateurs à la Direction Générale des Douanes (DGD)
et
des Caisses à Outils
à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM)

Recette des Douanes à Antanimena, Antananarivo, le 16 Septembre 2009,
dans la matinée

Programme détaillé

16 Septembre 2009 :

08h30mn : Arrivée des invités

09h 00mn : Cérémonie de remise officielle

Mots d'Introduction par le Point Focal National

Projection d'un spot de célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'ozone

Projection d'un spot de vulgarisation du décret n°2007-327 sur le contrôle de l'importation des SAO et des équipements en contenant

Lecture des Contrats de gestion et d'utilisation des équipements

Séance de signature officielle des Contrats entre le MEF/BNO, la DGD ET L'UFM

Série d'allocutions prononcées par les représentants officiels du MEF/BNO, de la DGD et de L'UFM
Séance de démonstration sur les équipements Identificateurs remis
Présentation du Décret n°2007-327 sur le contrôle de l'importation des SAO et des équipements en contenant

Point de presse :
-Déclaration radiotélévisée à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale pour la protection de la couche d'Ozone par Monsieur Le Ministre de l'Environnement et des Forêts ;

-Interviews par les journalistes des trois représentants officiels (MEF/BNO, DGD et l'UFM)
11h 00mn : Cocktail de clôture

----------O----------

2.5 ANNEXE 5 : programme de célébration au niveau national

PROGRAMME DE CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE
DE L'ENVIRONNEMENT- JMO 2009
-16 septembre 2009-

Thème de célébration officielle pour 2009 : « Une participation universelle : la protection de la couche d'Ozone unit le Monde »

Lieu de célébration officielle : Antananarivo (Région Analamanga)

Lieux de célébration au niveau régional dans les grandes Villes de Madagascar :

Antsirabe (Région Vakinakaratra	Morondava(Région MENABE)
Antsiranana (région DIANA)	Nosy Be(région DIANA)
Mahajanga (Région BOENY)	Tuléar (Région Atsimo Andrefana)
Toamasina (Région Antsinana)	Antananarivo (Région Analamanga)
Fianarantsoa (Région Haute Matsiatra)	

Programme de Célébration :

Description des activités	Lieux	Dates
-Cérémonie de remise officielle des Appareils Identificateurs des SAO à la Direction Générale des Douanes et des Caisses à Outils à L'Union des Frigoristes de Madagascar(UFM)	Recette des Douanes à Antanimena, Antananarivo	16 Septembre 2009
- Atelier de formation et de démonstration sur les matériels nouvellement acquis (MEF/BNO-ONUDI-UFM)	Locaux de l'UFM à Antsakaviro Antananarivo	Septembre- 2009

- Confection d'un Spot de sensibilisation sur la JMO 2009	Antananarivo	Semaine 24 Août 2009
-Diffusion du Spot de sensibilisation sur la JMO 2009	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Du Jeudi 10 septembre au 16 septembre 2009
-Confection des Banderoles de sensibilisation sur la JMO 2009	Antananarivo	Semaine du 31 Août 2009
-Confection des Affiches et Affichettes de sensibilisation sur la JMO 2009	Antananarivo	Semaine du 31 Août 2009
-Dissémination des Affiches et Affichettes de sensibilisation sur la JMO 2009	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Du Jeudi 10 septembre au 16 septembre 2009
-Intervention dans les émissions hebdomadaires sur l'Environnement dans les Mass média	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Du Jeudi 10 septembre au 16 septembre 2009
-Confection et diffusion des Articles sur la Protection de la couche d'Ozone dans les Presses écrites	Antananarivo	Semaine du 31 Août 2009
-Diffusion d'un film de sensibilisation sur la protection de la couche d'Ozone dans les Télévisions	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Le 16 septembre 2009
-Confection d'un VCD compilant tous les Films sur la protection de la couche d'Ozone	Antananarivo	Semaine du 31 Août 2009
-Dissémination du VCD compilant tous les Films sur la protection de la couche d'Ozone	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Du Jeudi 10 septembre au 16 septembre 2009
-Duplication du décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 portant abrogation du décret n° 2003-170 du 04 Mars 2003 sur la réglementation de l'importation et de l' utilisation des Substances Appauvrissant la couche Ozone ; et réglementant l'importation, la vente, la revente et l'utilisation des fluides frigorigènes, des appareils ou équipements frigorifiques et des halons	Antananarivo	Septembre 2009

-Dissémination du décret n° 2007-327 du 24 Avril 2007 après duplication	Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Toamasina, Tuléar, Fianarantsoa, Morondava, Nosy Be et Mahajanga	Septembre et Octobre 2009
-Concours pour les jeunes journalistes sur les Articles relatifs à la Protection de la couche d'Ozone (PNUE)	Dans tous Madagascar	Mois de Septembre 2009

Fait à Antananarivo, septembre 2009

2.6 ANNEXE 6 : Quelques Photo prises lors de la cérémonie de remise officielle des équipements à la Direction Générale des Douanes (DGD) et à l'Union des Frigoristes de Madagascar (UFM)

MADAGASIKARA MAITSO-
LA DOUANE AU SERVICE DU
DEVELOPPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
- MADAGASCAR VERT-

DIRECTEUR GENERAL DE
L'ENVIRONNEMENT